

Les évêques du Canada annoncent la création du Fonds de réconciliation avec les Autochtones afin de financer des projets à travers le Canada

Le 28 janvier 2022 – Les évêques catholiques du Canada ont convenu de créer un nouvel organisme de bienfaisance enregistré pour soutenir et promouvoir les initiatives de guérison et de réconciliation. L'organisme de bienfaisance aura pour mission de gérer le Fonds de réconciliation avec les Autochtones, qui recueillera les contributions de 73 diocèses du Canada afin d'honorer [l'engagement financier de 30 millions de dollars](#) pris par les évêques du Canada en septembre dernier.

« Les évêques du Canada sont résolus à faire la lumière sur les traumatismes historiques et actuels causés par le système des pensionnats, a déclaré Mgr Raymond Poisson, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). Nous nous engageons dans une démarche financière collective et nous nous laisserons guider par l'expérience et la sagesse des peuples autochtones du pays. »

Le Fonds de réconciliation avec les Autochtones sera géré selon des mesures financières visant à assurer la transparence de son fonctionnement et sa bonne gouvernance. Le conseil d'administration du fonds sera composé d'administrateurs autochtones et de membres catholiques qui, collectivement, apporteront une solide expertise financière et un engagement profond dans le processus de guérison et de réconciliation. Les directeurs du conseil d'administration sont :

- **Chef Wilton Littlechild, Ph. D.** - Le chef Wilton Littlechild, Ph.D., est un chef cri, un survivant des pensionnats indiens et un avocat. Il a servi à titre de commissaire pour la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. M. Littlechild a été député, vice-président du Parlement des indigènes d'Amérique, représentant nord-américain à l'Instance permanente sur les Parlement des indigènes d'Amérique questions autochtones des Nations Unies, ainsi que président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies et de la *Commission on First Nations and Métis Peoples and Justice Reform* (« Commission sur les Premières nations et les Métis et la réforme de la justice »).
- **Giselle Marion** - Giselle Marion est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle a été admise au barreau des Territoires du Nord-Ouest en 2008. Pendant son stage, Mme Marion a travaillé pour le ministère de la Justice. Elle est citoyenne du Tłı̨chǫ et est née et a grandi à Behchokǫ̀, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle est directrice du service à la clientèle du gouvernement du Tłı̨chǫ au bureau de Behchokǫ̀.
- **Rosella Kinoshameg** - Rosella Kinoshameg est une femme odawa-ojibway du territoire de la Première nation non cédé de Wikwemikong. Infirmière, elle compte plus de 50 ans d'expérience en soins de santé et de la gestion des soins infirmiers, principalement auprès des communautés des Premières Nations, dans les domaines de la santé communautaire, maternelle et infantile, de l'immunisation et des soins à domicile et en milieu communautaire. Elle a été l'un des membres fondateurs du Conseil autochtone de la CECC et continue de servir en tant que membre du cercle Notre Dame de Guadalupe.

Les membres du conseil d'administration sont :

- **Natale Gallo** ancien directeur suprême des Chevaliers de Colomb et représentant du Canada au Bureau du Conseil supérieur.
- **Claude Bédard**, président national de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada; et
- **Barbara Dowding**, ancienne présidente nationale de la *Catholic Women's League of Canada*.

Le Fonds publiera des rapports annuels et sera soumis chaque année à une vérification par un cabinet comptable indépendant. Les frais administratifs éventuels s'ajouteront aux 30 millions de dollars recueillis et ne seront pas déduits de ce montant principal.

Bien que les directives spécifiques en matière d'attribution des fonds seront déterminées par des renseignements supplémentaires de nos partenaires autochtones, nous avons l'intention que les fonds contribuent aux priorités suivantes :

- la guérison et la réconciliation des communautés et des familles;
- la revitalisation de la culture et de la langue;
- l'éducation et le développement communautaire;
- le renforcement du dialogue pour promouvoir la spiritualité et la culture autochtones.

Des comités de subvention régionaux et/ou diocésains seront mis sur pied pour identifier les projets qui répondent aux priorités du fond, examiner les demandes et solliciter les fonds nécessaires pour soutenir leur réalisation. Ces comités seront composés de membres autochtones et catholiques et nous recommandons que des partenaires autochtones locaux en assument la présidence.

Nous reconnaissons que la précédente campagne de financement catholique initiée dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens a suscité beaucoup de déception. Bien que la CECC n'ait pas été signataire de cette convention, nous avons reconnu les lacunes de cette campagne et en avons tiré d'importantes leçons. Nous veillerons à ce que le Fonds de réconciliation avec les Autochtones soit entièrement financé et bien géré, et qu'il fasse l'objet d'une supervision appropriée. Des renseignements supplémentaires sur la campagne « Tous les efforts possibles » menée par les entités catholiques signataires de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens sont disponibles ici :

<https://www.cccb.ca/fr/peuples-autochtones/pensionnats-indiens-et-cvr/>.

La mise en place de cette structure nationale s'inspire de campagnes de financement déjà réalisées par les entités catholiques locales, notamment celles des [archidiocèses de Winnipeg et de Saint-Boniface](#), des [évêques de la Saskatchewan](#) et de [l'archidiocèse de Vancouver](#). Dans le cadre du cheminement continu vers la guérison et la réconciliation, la CECC continuera de présenter régulièrement des mises à jour publiques sur la progression de cette initiative, y compris la nomination des administrateurs.

À propos de la Conférence des évêques catholiques du Canada

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) est l'assemblée nationale des évêques du Canada. Elle a été fondée en 1943 et reconnue officiellement par le Saint-Siège en 1948.

Pour plus d'information : communications@cccb.ca.